

COMMUNE LAVERNOSE-LACASSE
DEPARTEMENT HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Membres afférents au conseil municipal : 23
Nombre de membres présents : 14
Nombre de suffrages exprimés : 18
Date de la convocation : 18/03/2024

Objet : Convention d'utilisation et de mise à disposition d'un cinémomètre entre les communes de Longages et de Lavernose-Lacasse

Numéro : III-2024/28

SEANCE du 25 mars 2024

L'AN DEUX MIL VINGT-QUATRE et le vingt-cinq mars à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur DELSOL Alain, Maire de la commune de LAVERNOSE-LACASSE.

Présents : DELSOL Alain, PELLEGRINO Yvette, SENTENAC Patrick, DESPLAS Janine, LAMANDE Laurent, ZARADER Karine, GUERINI Gilberte, BONNAC Patrick, LECOMTE Nathalie, LEBLOND Alain, SENTENAC Chrystèle, FEUILLERAT Patrick, DEPUYMAURIN Thierry, TORRES Sébastien

Pouvoirs : MASCRE Gérard pouvoir à PELLEGRINO Yvette, BONNEMAISON Chantal pouvoir à ZARADER Karine, LELEU Gérard pouvoir à DELSOL Alain, GUELIN Carole pouvoir à TORRES Sébastien

Absents : DOTTO Christian, BASCANS Pascale, PAROLIN Vanessa, LEROUX Jean-François, BIZET Cécile

Madame PELLEGRINO Yvette élue secrétaire de séance.

Exposé des motifs :

Dans le cadre de leurs compétences respectives, la commune de Longages et la commune de Lavernose-Lacasse ont décidé de se rapprocher en vue de la mise à disposition d'un cinémomètre par la commune de Longages.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE

- D'approuver la convention d'utilisation et de mise à disposition d'un cinémomètre entre les communes de Longages et Lavernose-Lacasse

A la majorité des membres présents et représentés
POUR : 16 - CONTRE : 1 (P.SENTENAC) - ABSTENTIONS : 1 (T.DEPUYMAURIN)

Certifié exécutoire par le Maire de Lavernose-Lacasse compte tenu de la transmission à la Sous-Préfecture le et de la publication le

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

REÇU EN PREFECTURE

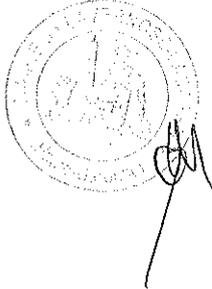
le 28/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-031-213102874-20240325-III_2024_28

Délibération n°III-2024/28

**POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME
A LAVERNOSE LACASSE LE 25/03/2024
LE MAIRE.
Alain DELSOL**



Le secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom, positioned below the text 'Le secrétaire de séance'.

REÇU EN PREFECTURE

le 28/03/2024

Application agréée E-legalite.com